

**COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal tenue le 30 janvier 2019 à 12 h 35 au siège social du Comité de gestion, 500, boulevard Crémazie Est, à Montréal.

Est présente : Mme Patricia R. Lattanzio, présidente

Participent par voie de communication téléphonique :

M.	M. Frank di Bello	
M.	Miville Boudreault	
M.	Kenneth George	
Mme	Mary-Ann Davis	(substitut)
M.	Christian Desjardins	(substitut)
M.	Agostino Cannavino	(substitut)

Sont absents¹ :

M.	Claude Cuillerier	
Mme	Anne-Marie Lepage	
Mme	Renée-Chantal Belinga	(substitut)
M.	Khokon Maniruzzaman	(substitut)

M. Christian Desjardins siège et vote à la place de M. Claude Cuillerier.

La présidente confirme que la procédure de convocation de la présente séance extraordinaire a été respectée.

Assistent à la séance :

Mme Hélène Meagher, directrice générale
Me Malaythip Phommasak, secrétaire générale et directrice du Service juridique
M. Pierre Venne, directeur – Taxe scolaire
M. Jean Laberge, coordonnateur aux ressources informationnelles

¹ En date de ce jour, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'a pas désigné le membre à être choisi après consultation des comités de parents de l'île de Montréal tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 402 de la Loi sur l'instruction publique; le mandat de M. Nicolas Marcotte étant terminé depuis le 31 mars 2016.

1. **ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de M. Frank di Bello, l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ordre du jour
2. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018 du Comité de gestion
3. Mémoire du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal concernant le projet de loi n° 3 – *Loi visant l'instauration d'un taux de taxe unique de taxation scolaire – adoption*
3. Questions et commentaires des membres
4. Levée ou ajournement de la séance

2. **APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018 DU COMITÉ DE GESTION**

Sur la proposition de M. Kenneth George, le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018 est approuvé tel que présenté.

3. **MÉMOIRE DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL SUR LE PROJET DE LOI N°3 — LOI VISANT L'INSTAURATION D'UN TAUX DE TAXE UNIQUE DE TAXATION SCOLAIRE – ADOPTION**

Documents déposés : - Rapport du 23 janvier 2019 de la directrice générale et mémoire à être présenté devant la Commission des finances publiques concernant le projet de loi n° 3 (**confidentiel**)

ATTENDU QUE le 6 décembre 2018, le ministre des Finances a déposé devant l'Assemblée nationale du Québec le projet de loi n° 3 intitulé «*Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire*»;

ATTENDU QUE le Comité de gestion est invité, le 5 février 2019, à présenter ses recommandations sur le projet de loi devant la Commission des finances publiques;

ATTENDU QU'il y a lieu de déposer un mémoire exprimant la position du Comité de gestion face à ce projet de loi et certaines de ses dispositions;

ATTENDU l'étude détaillée faite par les membres du comité des milieux défavorisés qui recommandent l'adoption du mémoire déposé.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME PATRICIA R. LATTANZIO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° d'adopter le mémoire concernant le projet de loi n° 3 intitulé : « L'égalité des chances passe par l'inégalité des ressources en faveur des plus démunis »;
- 2° de demander au gouvernement :
 - a) de suspendre l'adoption du projet de loi n° 3;
 - b) de mettre en place un comité d'étude concernant le mode de taxation scolaire;
 - c) si le gouvernement décidait d'aller de l'avant avec l'uniformisation du taux de la taxe scolaire, de mettre sur pied un comité de suivi de ces effets;
- 3° subsidiairement, de demander au gouvernement d'apporter les modifications suggérées par le Comité de gestion au projet de loi n° 3.
- 4° de transmettre le présent mémoire à la Commission des finances publiques et aux commissions scolaires de l'île de Montréal.

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres déclarent n'avoir aucune question particulière à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. Christian Desjardins, la présente séance est levée à 12 h 51.